



Photo Club Double Décllic ASBL

ISO 2009

Imaging Silly Organisation

www.doublededcllic.com

Distinctions

FBP	FCP	CVB	EPHA
Trophée	Or	Or	Trophée
	Argent	Argent	
	Bronze	Bronze	

Coupes et Trophées de la Ville de Silly et du PC Double Décllic

Récompenseront les meilleurs envois, clubs et auteurs

+ Nombreux diplômes et récompenses dans les 3 sections

Calendrier du Concours

Date limite de réception.	20 octobre 2009
Jugement	24 octobre 2009
Notifications	31 octobre 2009
Vernissage	11 décembre 2009
Projection & Exposition	12 et 13 décembre 2009
CD-Rom catalogue	20 décembre 2009

Jury

Melle Muriel Vekemans	PC Perfect Ganshoren
Mr. Jean Caspers	PC Renovat Plus
Mr. Luigi De Sario	Professeur de photographie
Mr. JM Diesbecq	PC Double Décllic
Mr. Jocelyn Balcaen	PC Double Décllic
Suppléant: P. Lecluyse	PC Double Décllic
Président / Commissaire	Christian Devers La Clergerie, 3 7830 Hoves ✉ christian.devers@swing.be

<http://www.doublededcllic.com>

Règlement

1. Ce salon est ouvert à tout photographe belge ou affilié ou non à un cercle de photographie situé en Belgique + clubs invités
2. Il est agréé par la Fédération de Cercles Photographiques et par la Fédération Belge des Photographes .
3. Trois sections sont prévues. Digital Monochrome sujet libre Digital couleur sujet libre et Digital « **Alternative creativity** ».
Les participants pourront remettre un maximum de 4 photos par section. Les fichiers doivent être au format JPEG (qualité maximale) , largeur de 1024px pour des images horizontales et 768px de la hauteur pour des images verticales.
4. L'image originale doit être prise personnellement par l'auteur sur une émulsion photographique ou acquise avec un appareil photographique digital. Chaque modification de l'image doit être l'œuvre personnelle de l'auteur ou exécuté sous sa direction.
5. Les CD_Rom doivent être envoyés avec l'entryform à :
Monsieur Pierre LECLUYSE
4/6 Place du progrès
59100 ROUBAIX
Ou par Email : doublededcllic@gmail.com
6. Chaque auteur ayant payé le droit de participation et ayant respecté les conditions de participation, recevra un CD-Rom catalogue, que ses œuvres soient acceptées ou non.
Les catalogues et résultats ne seront envoyés qu'à une seule adresse par colis.
Une épreuve acceptée reçoit une vignette.
7. Droit d'inscription par auteur
Une section : 7€ et pour deux ou trois sections : 12 €
Les droits d'inscription accompagneront l'envoi.
Les chèques sont à adresser à :
Monsieur Pierre LECLUYSE
4/6 Place du progrès
59100 ROUBAIX
Ou paiement par [Paypal](#)
8. Les décisions du jury sont sans appel.
Les membres du jury ne jugent pas les photos de leur club.
9. Dans chaque section, il ne sera accordé qu'un seul prix par auteur.
10. L'organisateur apportera tous les soins lors de la manipulation des œuvres présentées, mais décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.
Les CD Rom ne seront pas retournés.
11. Le participant doit posséder le droit d'auteur de toutes les images représentées dans ses épreuves envoyées. Les organisateurs déclinent toute responsabilité envers n'importe quelle infraction aux droits d'auteur du participant.
12. Le titre de l'épreuve mentionné sur l'entryform est prioritaire. La participation au concours implique l'acceptation du règlement et procure l'autorisation aux organisateurs de reproduire librement les œuvres dans le catalogue ou dans d'autres contextes du concours.
13. Les cas non prévus seront de la compétence des organisateurs.



Alternative Créativité

Le PC Double Décllic invite tous les photographes qui à l'aide de techniques photographique nouvelles ou avancées recherchent et expérimentent afin d'aboutir à de nouvelles images dont les raisons principales sont la création et les nouvelles sensations qu'elles peuvent susciter.